

Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LI120000761

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Philosophie

Présentation de la mention

La mention de licence Philosophie de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) est la seule formation de ce type dans un rayon de 250 km et devrait trouver naturellement sa place parmi les mentions offertes dans une UFR Lettres, langues et sciences humaines. Elle s'organise désormais en deux parcours qui commencent dès la première année (L1) et se poursuivent en deuxième année (L2) : un parcours classique, monodisciplinaire, et un parcours Philosophie, histoire, sociologie (PHS), permettant aux étudiants de découvrir ces trois disciplines avant de se spécialiser dans l'une d'entre elles. A ces deux blocs disciplinaires s'ajoutent des enseignements transversaux (en langue vivante étrangère, en informatique...) permettant ainsi aux étudiants d'acquérir une bonne culture générale.

Le débouché quasi exclusif de cette mention demeure la poursuite d'études en master, notamment le master recherche et le master Métiers de l'enseignement.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	*
Nombre d'inscrits en L2	*
Nombre d'inscrits en L3	*
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	20-25 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	10-15 %
% d'abandon en L1	
% de réussite en 3 ans	
% de réussite en 5 ans	
% de poursuite des études en master ou dans une école	
% d'insertion professionnelle	

* étudiants inscrits sur la totalité L1+L2+L3 : 35

Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

Ce dossier multiplie les négligences formelles : copier-coller mal assuré où l'on parle de filières à « effectifs étudiants importants », forme brouillonne comme dans la fiche RNCP...

Il présente un contenu particulièrement insuffisant : des données importantes sont absentes (comme la question du devenir des étudiants en attente du résultat d'une enquête, la composition de l'équipe pédagogique dans



le cas du parcours PHS ...), ou insuffisamment développées (les compétences additionnelles et transversales censées valoriser le niveau du diplôme sont nommées mais à peine évoquées...).

Ce manque de précision est particulièrement visible en ce qui concerne les enseignements transversaux (aucun développement dans le dossier) et, plus généralement, en ce qui concerne l'ensemble des dispositifs établis à l'échelle de l'UFR ou de l'établissement.

Le dossier est autocentré sur le bloc disciplinaire.

Sur le fond, cette mention paraît fragilisée par un nombre d'inscrits particulièrement faible (35 sur toute la licence), que le dossier impute à la raréfaction de bacheliers L. Certes, la mention réagit en supprimant deux anciens parcours (Philosophie-Psychologie et Philosophie-Allemand) et en proposant à la place un parcours pluridisciplinaire Philosophie, histoire, sociologie en L1 et L2.

Néanmoins :

- Le contenu précis du parcours « PHS » demeure au mieux programmatique.
- Le dossier ne précise pas en quoi ce parcours serait différent des parcours antérieurs, essayés et finalement supprimés, et en quoi il permettrait d'améliorer le flux d'étudiants.
- Surtout, pour pérenniser une formation de ce type dans la région, l'équipe pédagogique devrait œuvrer pour une meilleure intégration de la mention au sein de l'UFR et au sein du portail Sciences humaines, une possession accrue des dispositifs d'accompagnement des étudiants (établis à l'échelle de l'UFR et de l'établissement), ainsi que par une plus grande valorisation des compétences visées par la licence et un meilleur suivi des étudiants.

● Point fort :

- La mauvaise qualité formelle du dossier rend difficile l'identification du moindre point fort.

● Points faibles :

- Le dossier néglige des données essentielles : il est imprécis concernant la structuration globale de la maquette (en termes de modalités de contrôles, de volume horaire pour les unités d'enseignement (UE) non disciplinaires...); peu de données concernant l'accompagnement des étudiants (comment ceux-ci sont-ils informés ? Comment sont-ils accompagnés dans leurs choix d'orientation et de réorientation ?). C'est le même constat concernant l'équipe pédagogique elle-même (celle-ci n'est pas renseignée dans le dossier ; sa structure et son fonctionnement ne sont pas précisés pour le parcours PHS...).
- Les données concernant le devenir des étudiants sont promises mais non encore disponibles.
- La fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme (ADD) ne sont pas correctement renseignées.
- Les compétences additionnelles et transversales que les étudiants acquièrent ne sont pas valorisées.
- Seuls les enseignements disciplinaires sont correctement renseignés. Les UE transversales sont à peine signalées, mais non explicitées. La mention est autocentrée sur le bloc disciplinaire.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Le dossier devrait être lisible et mieux renseigné (dans l'état actuel, plusieurs rubriques n'y sont pas bien renseignées ; sa forme est brouillonne comme, par exemple, la fiche RNCP...). L'essentiel de l'information se trouve dans la fiche d'autoévaluation.

L'équipe pédagogique devrait s'approprier les divers dispositifs d'accompagnement des étudiants, mis en place à l'échelle de l'UFR ou de l'établissement.



La question du devenir des étudiants, même s'ils se destinent quasi exclusivement à l'enseignement suite à un master est importante, l'enquête promise devrait être utile.